

L'HISTOIRE DE NOYON RACONTEE PAR LE NOM DE SES RUES

Place de l'Hôtel-de-ville

Depuis plusieurs années, notre promenade circulaire dans les rues de Noyon, effectuée dans le sens inverse de celui des aiguilles d'une montre, nous a rapprochés régulièrement de leur point de convergence : la place de l'Hôtel-de-Ville. Il est temps d'y pénétrer, mais non sans une certaine appréhension, tant elle contient d'histoire et de souvenirs. Nous devons lui consacrer plusieurs chroniques qui concerneront en même temps ses rues avoisinantes.

Le cœur de la ville

La place de l'hôtel-de-Ville est par vocation le cœur de la cité, d'où partent toutes les impulsions et où aboutissent

toutes les démarches des citoyens de leur naissance à leur mort. Cette place est le lieu des rassemblements populaires, des festivités, des célébrations, des manifestations patriotiques. Depuis neuf siècles, elle est le pôle essentiel du commerce, des échanges, l'endroit privilégié des foires, des marchés, des fêtes locales. L'ordonnance royale du 2 décembre 1832 en a fixé les dates encore observées de nos jours.

En 1841, la fête annuelle de septembre fut célébrée par un afflux de marchands étalagistes, d'artistes forains, par des illuminations, des courses en sacs, des courses à ânes, par des grimpeurs au mât de cocagne, des danses publiques et gratuites sur la Place du Marché. Le mardi-gras 1868, fut organisée une cavalcade au profit des pauvres au cours de laquelle le sire de Gargantua passa en la bonne ville de Noyon.

Le Marché fut aussi, dans les temps anciens et jusqu'à la Révolution, le lieu d'exécution des sentences judiciaires, où se manifestait la vindicte populaire. Cependant les différents noms qui désignèrent cette place tinrent compte uniquement de son rôle commercial : le Marché, Place du Marché, Place du Marché aux Herbes, ce dernier mot désignant les légumes en général dans le langage local, bien que l'analyste noyonnais, Jacques Le Vasseur, en 1630, établisse la distinction en parlant de la place « où se vendent les herbes, pommes, légumes et autres victuailles ».

Pendant la Révolution française, elle aura l'honneur de porter le nom de Place Républicaine.

Enfin, depuis le 19^e siècle, on lui donne tout bonnement le nom du principal monument civil de la ville dont le caractère et l'ancienneté font un ornement incontesté de la place.

Création de la place

Comme toutes les rues et places de Noyon, la Place de l'Hôtel-de-Ville changea d'aspect en même temps qu'évoluaient les modes de vie, au fur et à mesure que les notions d'urbanisme progressaient. Les événements historiques, politiques ou religieux, qui s'y déroulèrent furent à la fois des occasions et des agents principaux des changements et de l'évolution de la ville.

Il est difficile de définir la date de la création de la place de la ville ; mais il n'est pas hasardeux d'avancer qu'elle prit sa forme et commença à jouer un rôle dès que la ville se constitua à l'extérieur de son corset de remparts gallo-romain. Le lecteur se rappelle sans doute que la population ne pouvait être contenue dans cette première enceinte et que depuis longtemps elle s'était installée dans le « suburbium », ce qui veut dire la zone immédiate hors les murs, soit autour de ceux-ci, soit échelonnée aux abords des axes « routiers » qui se croisaient et se croisent dans la ville, ainsi que dans les faubourgs et autour des abbayes.

Les circonstances n'avaient pas manqué de révéler les inconvénients d'une croissance anarchique : en particulier, les invasions normandes du 9^e siècle furent fatales à la ville et aux campagnes ; il fallut tout reconstruire. Cent cinquante ans plus tard, tout au long du 12^e siècle, on assiste à une tournant important, à une transformation essentielle aussi bien des institutions que du cadre urbain dont le tracé des rues et des places est encore celui où nous vivons à l'aise en 1986.

Les historiens situent généralement à cette époque l'abandon du mur gallo-romain et la construction des nouvelles fortifications qui abritèrent la population jusqu'aux extrémités des rues de Paris, Saint-Eloi, du Général de Gaule, Jean-Abel Lefranc (noms actuels). À l'intérieur de cette protection la ville allait prendre un nouveau visage et un nouvel essor dont voici les principales réalisations, à leur tour, causes de développement.

- Le pouvoir communal conféré aux bourgeois par la charte de l'évêque Baudry en 1108 et confirmée par les rois à plusieurs reprises.

- L'extension de l'organisation religieuse : fondation de l'abbaye Saint-Barthélémy en 1112, de l'abbaye d'Ourscamp en 1129, du prieuré Saint-Blaise en 1135, des Templiers à Noyon et dans le diocèse en 1118.

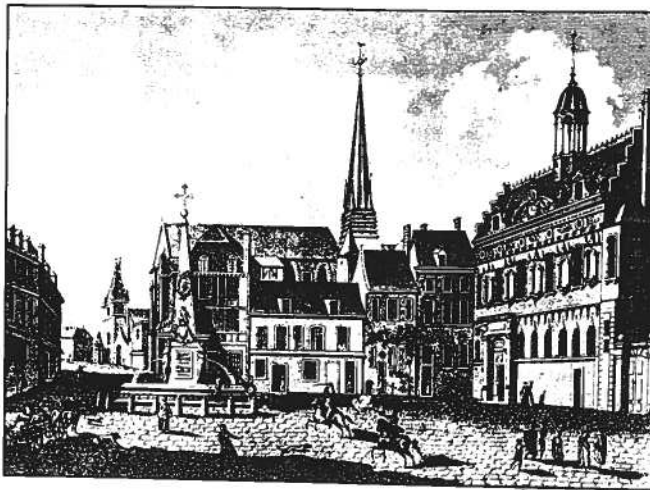
- Après l'incendie général de la ville en 1131, reconstruction de la cathédrale sur des plans nouveaux et agrandis telle qu'elle subsiste encore. Organisation paroissiale de la ville autour des anciennes chapelles promues à la dignité d'églises.

- Créations de nouvelles institutions charitables : Hôtel-Dieu et Léproserie Saint-Lazare.

- Les chanoines quittent la vie claustrale pour adopter la vie séculière en maisons individuelles.

- Enfin le diocèse de Tournai obtient un évêque autonome et se libère ainsi de l'obédience à l'évêque de Noyon qu'il supportait difficilement depuis 600 ans.

Au sein d'un pareil tourbillon de créations et de nouvelles formes de vie, l'organisation urbaine faisait ses premiers pas en s'adaptant aux nouvelles circonstances. Les bourgeois, pourvus de pouvoirs ignorés jusque là, durent rapidement faire face aux obligations que leur conférerait la charte communale. Pour se concerter, pour délibérer, pour légiférer, pour juger, pour gérer la commune, les élus, maire et jurés, avaient besoin d'une maison qui comprendrait salles de réunion et locaux administratifs. On sait par une chronique de 1292 que la maison de ville se trouvait en bordure de la Place du Marché. Mais il est vraisemblable de penser qu'une maison fut construite ou aménagée assez rapidement après l'obtention de la charte de 1108 pour répondre aux exigences d'une vie municipale et qu'elle se trouva effectivement aux abords de la place actuelle qui, elle, devait servir aux assemblées de la population, aux festivités, aux marchés.



La Place du Marché (1772).

Quelle physionomie avait cette place ? On peut dire que, du Moyen-âge à l'après-guerre de 1918, elle conserva les mêmes dimensions, sa surface étant alors de 2 800 m² environ ; mais que, du 12^e au 16^e siècle, elle fut encombrée à son angle sud (en face de l'actuel Syndicat d'initiatives) par un beffroi, monument élevé et massif, accompagné à quelques mètres par un pilori ; à partir de 1492, fut élevée la Fontaine ; au-delà se dressait une stèle surmontée d'une croix ; enfin, de l'Hôtel de Ville sur lequel s'appuyait la première maison, à la rue des Merciers qui descendait d'autant, quatre maisons fermaient la place.

La gravure de 1172 qui illustre cette chronique donne une bonne idée de la place avant la Révolution. Derrière les maisons de la Place, la rue Saint-Martin les desservait et longeait l'église Saint-Martin qui les domine de sa toiture et de son clocher. À l'emplacement de l'église sont actuellement la Pâtisserie Berthelot, les magasins Majac et les maisons qui les continuent. Dans le lointain de la gravure, se profile l'église Saint-Pierre. Ces deux églises furent détruites pendant la Révolution et les maisons entre la rue Saint-Martin et la Place, endommagées ou détruites en 1918, disparurent complètement lors de la reconstruction de l'Hôtel-de-Ville. Ces quatre maisons eurent autrefois respectivement pour enseigne la Licorne, la Harpe, la Hure, le Chaperon Rouge.

Au 19^e siècle, les deux maisons les plus proches de la rue des Merciers furent transformées en boutiques. Avant leur destruction, elles étaient à l'enseigne des « Grands Economats Français » (au coin de la rue) et la suivante du « Café Leroy ». Ce dernier continua son commerce de boisson et de casse-croûte, pendant la reconstruction, dans une baraque restée célèbre construite sur sa maison démolie.

Dans la prochaine chronique sera évoquée l'histoire de chacun des monuments de la place de l'Hôtel-de-Ville. (à suivre).